



Le fauchage dans les espaces verts publics présente de multiples intérêts. Par rapport à une tonte régulière, il favorise la biodiversité mais il réduit aussi la fréquence d'intervention et permet donc de gagner du temps et de limiter les déplacements. Le fauchage tardif des bords de routes est maintenant bien connu et largement appliqué en Wallonie. Mais le fauchage peut s'appliquer à d'autres espaces publics. Cette fiche vous aidera à savoir où, quand et comment l'appliquer.

## 1. Définition

Nous entendons ici par fauchage le principe de gérer une zone enherbée de manière extensive, c'est-à-dire en limitant les interventions à une ou deux par an, sans rien semer ni planter et sans travail du sol mais en laissant simplement pousser la végétation spontanément.

La végétation résultant d'une telle gestion est une prairie de fauche (herbes hautes). La hauteur varie selon la fréquence d'intervention, les caractéristiques du sol et le climat. Les graminées sont souvent dominantes, avec une proportion variable de plantes à fleurs sauvages, selon les conditions.

### Fauchage tardif

Le fauchage tardif consiste à n'intervenir qu'une seule fois dans l'année, assez tard (si possible en octobre) pour qu'un maximum d'espèces aient pu accomplir leur cycle de vie. En Wallonie, on considère que le fauchage est tardif s'il est effectué après le 1<sup>er</sup> août.

## 2. Avantages

### Favoriser la biodiversité

Du point de vue de la biodiversité, le fauchage est souvent l'un des meilleurs moyens de gérer une zone enherbée. Le fait de laisser se développer la végétation spontanément évite de travailler le sol et donc de perturber la petite faune qui s'y trouve et qui est nécessaire aux écosystèmes.

La diversité d'espèces végétales dans une prairie de fauche dépend fortement des caractéristiques du sol et de la banque de graines en présence.

Une étude menée par Denis & Villeneuve-Chasset dans 7 villes françaises a montré **que le nombre d'espèces d'insectes auxiliaires présentes dans une prairie fauchée une fois par an pendant l'été est presque deux fois plus élevé que dans une pelouse tondue.**

Dans les milieux de cultures intensives, le sol est souvent riche, ce qui favorise le développement d'orties ou autres espèces à croissance rapide, ce qui appauvrit la diversité végétale. Mais si ces orties ne dérangent personne, le fauchage tardif mérite d'être toutefois maintenu, parce que les orties offrent de la nourriture à de nombreux animaux (oiseaux, papillons...), bien plus que ne le ferait une pelouse. Sur ce type de sol enrichi, le semis d'une prairie fleurie donnerait de piètres résultats. Par contre, si le pâturage est envisageable à l'endroit concerné, cela peut être une alternative intéressante pour la biodiversité, à condition qu'il s'agisse de pâturage extensif<sup>1</sup>. Plus d'infos sur comment faucher pour favoriser la biodiversité au point 4 (page 3).



## Réduire les interventions, les déplacements... et le coût !

Etant donné qu'un fauchage implique moins d'interventions (1 ou 2/an) que la tonte (8 à 20/an), il engendre moins de temps de travail et moins de déplacements. Selon certains gestionnaires, une intervention de fauchage prend plus de temps qu'une intervention de tonte (à superficie égale). Mais si le nombre d'interventions est divisé par 4, voire par 20, on y gagne malgré tout ! Par exemple, la commune de Mont-Saint-Guibert a réduit le temps de travail par deux en appliquant le plan de fauchage tardif des bords de routes. Ce temps gagné a donc pu être consacré à d'autres espaces verts.

A l'unité, une intervention de fauchage peut être plus chère que la tonte : d'après le bureau d'étude français Airele, la tonte coûte 0,035 à 0,045€/m<sup>2</sup> par intervention, contre 0,07 à 0,1€/m<sup>2</sup> par intervention pour la fauche. Mais à l'année, la fauche revient moins cher : 0,07 à 0,2€/m<sup>2</sup>/an pour la fauche contre 0,42 à 0,9€/m<sup>2</sup>/an pour la tonte.

Et contrairement à la mise en place d'une prairie fleurie (qui demande un travail du sol et un semis), mettre en place une prairie de fauche (végétation spontanée) ne coûte rien.

## Réduire l'empreinte écologique

En ne plantant rien et en réduisant les interventions, on diminue l'empreinte écologique de la gestion. Autrement dit, le fauchage réduit les pollutions liées aux déplacements et aux interventions.

## 3. Où appliquer le fauchage ?

À priori, le fauchage peut s'appliquer dans n'importe quelle zone enherbée. En gestion différenciée, on veillera cependant à tenir compte des contraintes sociales, pratiques et sécuritaires.

Il est dès lors déconseillé de remplacer une pelouse par du fauchage là où les usagers viennent jouer, pique-niquer, se détendre ou se promener. En bord de route, là où la visibilité doit être optimale (aux abords de carrefours dangereux, voir fiche sur les bords de routes<sup>2</sup>), il est préférable de maintenir la végétation basse, ou du moins de ne pas la laisser monter à plus d'1 m de haut. Pour les endroits où le fleurissement et l'ornement sont des priorités, le fauchage tardif est risqué, car celui-ci donne un aspect plutôt naturel aux espaces et le caractère fleuri de l'espace laissé en fauche est difficile à prévoir, puisqu'il dépend de différents facteurs. Ci-dessous, plusieurs exemples non exhaustifs d'endroits où le fauchage peut être mis en place.



## Exemple d'espaces en fauche

### Parcs et squares

À Chaudfontaine, le parc Jean Gol, situé juste à côté de la maison communale, est géré en grande partie en fauchage tardif. Des cheminements y sont tondus régulièrement et une parcelle a été ensemencée pour obtenir une prairie fleurie. Des panneaux explicatifs ont été installés pour informer les visiteurs de la démarche.

A Trooz, plusieurs petits parcs sont gérés en tonte différenciée : la zone centrale est tondue et la zone périphérique, moins utilisée, est laissée en fauchage tardif avec un panneau explicatif.

### Anciens terrains de football

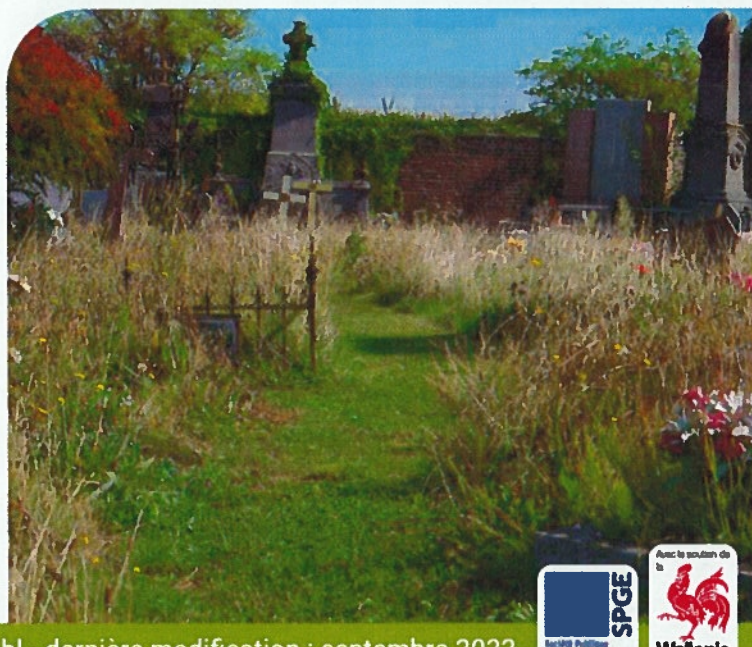
A Viroinval, un ancien terrain de football est laissé en fauchage tardif.

### Abords de plaine de jeu

A Libin, une zone enherbée peu utilisée autour d'une plaine de jeu est laissée en fauchage tardif.

### Cimetières

Les cimetières sont des lieux extrêmement sensibles au sein desquels il vaut mieux communiquer si vous désirez appliquer le fauchage. Mais une telle gestion est tout à fait possible, c'est le cas, notamment, dans certains cimetières des Honnelles qui ont laissé la végétation spontanée se développer et y appliquent une tonte différenciée<sup>3</sup> au niveau des chemins permettant aux familles de s'y déplacer normalement. A Niort (Poitou-Charentes), les cimetières<sup>4</sup> sont conçus dans l'optique de laisser un maximum de place à la nature.



## Pieds d'arbres

Au pied des arbres, le fauchage permet de réduire les passages à la débroussailluse, qui non seulement prennent du temps, mais qui risquent aussi de blesser le tronc. Cette pratique est par exemple appliquée dans le parc de l'hôpital à Mouscron.

## Espaces didactiques

Les prairies de fauche sont des milieux propices pour l'éducation à l'environnement. Elles permettent l'observation de plantes, insectes, oiseaux...et différentes activités ludiques. A Nivelles, outre des zones de fauche, la réserve didactique comprend un verger, une mare, un hôtel à insectes, ...

## Zonings industriels

Au parc Crealys (Gembloux) et La Hurtrie (Peruwelz), les zones enherbées sont gérées de manière différenciée, avec des zones de fauche et des zones tondues.

## Nouveaux lotissements

À Enghien, lorsque le lotissement du Marcq a été construit, les équipes communales n'avaient pas assez d'effectifs pour entretenir ces nouvelles zones enherbées. Un plan de gestion différenciée a été établi, il a donc été décidé de laisser la majeure partie en fauchage tardif, avec une bande tondue aux abords des chemins. La population a été conviée à un inventaire faunistique dans ces zones et les résultats ont été affichés pour montrer l'intérêt de ce mode de gestion pour la biodiversité.



## Zones de haute valeur biologique

Dans les zones où la biodiversité est déjà importante ou dans les milieux devenus rares, comme les zones humides, le fauchage tardif est une manière de préserver, voire d'augmenter, la valeur biologique du site. Certaines communes délèguent la gestion de ces sites à des spécialistes, comme le fait Chaudfontaine avec Natagora.

## 4. Comment appliquer le fauchage ?

### Fréquence et période de fauchage

La fréquence et la période de fauchage dépendent de l'objectif visé.

- Si la priorité, à un endroit donné, est de **gagner du temps**, alors on peut se contenter d'une seule intervention, entre le 1er août et le 30 octobre, lorsque le personnel est disponible. Certaines zones peuvent même être fauchées un an sur deux. Cela permet de gagner encore plus de temps, mais aussi de laisser des zones refuge pour les animaux qui passent l'hiver dans les hautes herbes. Mais cette pratique n'est recommandée que sur des sols relativement pauvres, sans quoi la biodiversité végétale risque de décliner et de nuire à la biodiversité générale.
- Si la priorité est de **favoriser l'une ou l'autre espèce**, alors il est utile de demander conseil à un spécialiste. Des associations comme Natagora (notamment à travers le projet Réseau Nature), les Parcs Naturels, des associations naturalistes locales ou encore le SPW peuvent apporter une expertise à ce sujet. Pour déterminer la fréquence et la période de fauche idéale pour favoriser la biodiversité, il faut d'abord faire un inventaire d'espèces et déterminer l'état de conservation de l'écosystème. Sur cette base, un planning de gestion sur plusieurs années pourra être établi. Si par exemple, des orchidées sont présentes (ou pourraient apparaître), alors leur conservation pourrait constituer l'objectif de gestion, et une fauche début juillet sera privilégiée.



• Si l'objectif est de **maximiser la biodiversité** tout en **appauvrissant le sol** (si présence de hautes herbes : fromental, reine des prés, orties...), alors il vaut mieux faucher le plus tardivement possible dans l'année avec ramassage des déchets verts. Attention, pour maintenir ou développer la diversité des insectes, il est important de :

- Laisser des zones refuge, c'est-à-dire des zones non fauchées où la faune pourra passer l'hiver (abeilles solitaires, papillons, petite faune, etc) ;
- Faucher en commençant par le centre de la parcelle et ne pas couper trop vite (max 10 km/h) pour que les animaux puissent échapper à la coupe ;
- Ne pas couper trop ras, soit à minimum 7 cm du sol.

La fiche de gestion du Réseau Nature de Natagora sur les prairies de fauche et prairies fleuries donne plus de détails et de conseils pour faucher de manière à favoriser la biodiversité<sup>5</sup>.

À défaut de conseils spécifiques, on peut appliquer un fauchage annuel après le 1er août.

### Ramassage du foin

Le ramassage du foin après la coupe permet d'appauvrir le sol progressivement, ce qui favorise la biodiversité et améliore le caractère fleuri de la prairie. Mais le ramassage demande du temps et/ou du matériel, qui n'est pas toujours disponible dans les services publics. Néanmoins, il est possible de mettre en place une convention avec un agriculteur ou un éleveur qui pourrait être intéressé par les déchets de fauche<sup>6</sup>. Vous pouvez également valoriser les produits de fauche en les compostant (si la surface de la prairie est petite) ou en les transportant vers un centre de biométhanisation par exemple.

### Différenciez le fauchage !

*N'hésitez pas à différencier les fréquences de fauchage, mais aussi les dates, la hauteur de coupe, le matériel utilisé... Et à laisser des zones non fauchées ! Il peut être utile alors de réaliser un plan de gestion.*

### Hauteur de coupe

Pour favoriser la biodiversité et éviter l'érosion des sols (surtout sur les terrains pentus), il est préférable de couper à plus de 7 ou 10 cm du sol. Par contre, si la priorité à l'endroit considéré est le fleurissement, alors une coupe très rase donnera plus de chances aux fleurs annuelles de revenir.

### Matériel

Encore une fois, le choix du matériel pour le fauchage dépend de l'objectif et des contraintes :

- Beaucoup de services publics utilisent un gyrobroyeur pour faucher les accotements, mais le broyage détruit la petite faune et ne permet pas de ramasser le foin. Cependant, le gyrobroyage annuel est plus intéressant qu'une tonte régulière au niveau de la diversité végétale et de l'empreinte écologique. De plus, il permet de gagner du temps.
- Si l'objectif est environnemental, le matériel idéal est la faux. Cela demande évidemment du temps (compter environ le même temps qu'une débroussailleuse) et du personnel formé pour une utilisation optimale, mais elle a l'avantage de ne pas faire de bruit, de ne pas consommer de carburant et de laisser le temps aux animaux de fuir avant la coupe.
- La débroussailleuse permet aussi de faucher de petites surfaces, mais elle n'a pas les avantages environnementaux de la faux, et n'est pas forcément plus rapide<sup>7</sup>.
- Une barre faucheuse fixée à un tracteur ou un motoculteur est un bon moyen de faucher de grandes surfaces pour favoriser la biodiversité. L'inconvénient est qu'elle est assez sensible aux obstacles. Il est donc préférable de la réserver aux espaces non sujets aux déchets et aux prairies déjà bien installées, où les rejets ligneux sont rares.



### Mutualisation de machines par le PnHP

Le Parc naturel des Hauts-Pays (PnHP) s'est équipé d'un porte-outil avec bras modulable, d'une faucheuse et d'une balloteuse dans le but de mutualiser ces machines avec les communes partenaires du territoire des Hauts-Pays. Ces machines sont depuis utilisées par les ouvriers communaux pour le fauchage des bords de route et l'exportation des déchets verts<sup>8</sup>.



### Bordure tondue

Dans les parcs et autres zones enherbées traversées par des sentiers, il est utile de tondre régulièrement une bande d'environ 1m de large le long des chemins. Cela évite que les herbes ne se couchent sur le sentier, en cas de pluie ou de vent, et cela montre que l'espace est entretenu, évitant ainsi les réactions négatives.

### Zones non fauchées

La fauche peut être défavorable à beaucoup d'animaux, surtout si elle est réalisée par gyrobroyage. Si possible, il est donc utile de laisser des zones d'herbes hautes non fauchées durant l'hiver. Mais bien sûr, il est important de ne pas laisser une même zone non gérées plusieurs années de suite, car les plantes ligneuses s'y développeront progressivement et finiront par demander une gestion spécifique. L'emplacement de ces zones refuges peut être consignée dans un plan de gestion.

### Plan de gestion

Un plan de gestion permet de planifier le fauchage sur plusieurs années dans un (ou plusieurs) objectif(s) défini(s). Le plan de gestion peut porter sur un seul espace (un parc, une zone enherbée) divisé en plusieurs zones gérées différemment, ou sur un territoire comprenant plusieurs espaces (une commune, un village...). Outre-le ou les objectifs, il reprend le plus précisément possible le type d'interventions planifiées, leur périodicité, le matériel, le personnel en charge, des cartes des zones concernées, des photos, un état des lieux...

### Communication

Si le fauchage tardif des bords de routes est maintenant considéré comme la norme par la plupart d'entre nous, ce n'est pas encore le cas du fauchage dans les espaces verts. Il est donc important d'informer les citoyens et les usagers. Le plus efficace est d'installer un panneau à l'endroit concerné. Il ne doit pas forcément donner des explications détaillées. La simple mention « zone de fauchage tardif » ou « gestion écologique », avec le logo de la commune peut suffire, et il peut être éventuellement complété par un terme ou une image évoquant l'intérêt pour la biodiversité. L'asbl Adalia 2.0 offre aux services publics wallons des modèles de panneaux de ce type, avec un message plus ou moins détaillé selon les cas<sup>9</sup>. Il est important également que le personnel de terrain soit informé de l'objectif recherché par le fauchage tardif, pour pouvoir le transmettre aux usagers qui poseraient des questions. Des dépliants, articles dans le bulletin communal, ou encore des séances d'information, visites guidées, événements festifs peuvent aussi contribuer à ce que le fauchage soit compris et admis par le plus grand nombre.

### Liens et références

- (1) Fiche d'Adalia 2.0 sur l'éco-pâturage : <https://www.adalia.be/sites/default/files/media/resources/Fiche-Eco-paturage.pdf>
- (2) Fiche d'Adalia 2.0 sur les bords de routes : [https://www.adalia.be/sites/default/files/media/resources/Fiche-Bords\\_de\\_routes.pdf](https://www.adalia.be/sites/default/files/media/resources/Fiche-Bords_de_routes.pdf)
- (3) Fiche d'Adalia 2.0 sur la tonte différenciée : <https://www.adalia.be/sites/default/files/media/resources/Fiche-TontesDifferenciees.pdf>
- (4) Page sur le cimetière naturel de Niort : [www.vivre-a-niort.com/fr/cadre-de-vie/environnement/gestion-ecologique-des-espaces-publics/cimetiere-naturel-de-souche/index.html](http://www.vivre-a-niort.com/fr/cadre-de-vie/environnement/gestion-ecologique-des-espaces-publics/cimetiere-naturel-de-souche/index.html)
- (5) Fiche sur les prairies de fauche du Réseau Nature : [https://fileadmin.natagora.be/fileadmin/Reseau\\_nature/Fiche\\_de\\_gestion/Prairies\\_Fleuries\\_Fauches.pdf](https://fileadmin.natagora.be/fileadmin/Reseau_nature/Fiche_de_gestion/Prairies_Fleuries_Fauches.pdf)
- (6) Cahier des charges de mise à disposition d'un espace vert par un service public (AM 20/06/2019) : [https://agriculture.wallonie.be/documents/79296/82090/2019+11+08\\_07\\_20190620\\_AM+mod%C3%A8le+CdC+pouvoirs+publics.pdf/28a61681-f973-4e35-8300-258bb4a899ca](https://agriculture.wallonie.be/documents/79296/82090/2019+11+08_07_20190620_AM+mod%C3%A8le+CdC+pouvoirs+publics.pdf/28a61681-f973-4e35-8300-258bb4a899ca)
- (7) Faux versus débroussaillouse (vidéo du Pic Vert) : <http://www.lepicvert.be/index.php/fr/fauchage-a-la-faux/videos-faux-2>
- (8) Projet gestion des bords de route avec les machines mutualisées du PnHP : <http://www.pnhp.be/gestion-des-bords-de-routes-et-gestion-des-espaces-verts-communaux/>
- (9) Panneaux de communication Adalia 2.0 : <https://www.adalia.be/panneaux-et-depliants-sur-la-gd>



